

## Examen public

### La valorisation du développement économique local à Montréal

La Commission permanente sur le développement économique et urbain et l'habitation procédera à l'examen public des enjeux, des orientations et des objectifs liés à la valorisation du développement économique local au sein de la stratégie de développement économique de Montréal.

Cet examen public permettra, entre autres, de dresser le portrait du développement économique local, de faire le point sur le rôle des principaux acteurs locaux de développement économique et sur les ressources mises à leur disposition et enfin, d'examiner les défis que pose la consolidation du réseau de développement économique local dans l'agglomération de Montréal.

La commission invite les personnes et les organismes interpellés par le sujet à prendre part à cet examen public qui se déroulera comme suit :

**DATE**            Le mardi 13 mars 2012, à 19 h – présentation du dossier  
                      Le mercredi 11 avril 2012 à 19 h – réception des mémoires et commentaires  
                      Le jeudi 12 avril 2012, à 19 h – réception des mémoires et commentaires  
*L'assemblée dédiée à la réception des mémoires et commentaires se poursuivra le mardi 24 avril à 19 h, si nécessaire.*  
                      La date de l'assemblée dédiée à l'adoption des recommandations sera publiée ultérieurement.

**LIEUX**            Salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est  
                      Métro Champ-de-Mars : [www.stm.info](http://www.stm.info)

#### Accessibilité

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un service d'interprétation pour les personnes ayant des déficiences auditives peut être offert sur demande en avisant la Direction du greffe cinq jours à l'avance et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les personnes qui désirent participer à la période de questions et de commentaires du public sont priées de s'inscrire au cours des 30 minutes précédant la séance. Les personnes ou les groupes qui souhaitent s'inscrire à l'avance sont priés de communiquer avec la Direction du greffe au 514 872-3770. La documentation relative à cet examen est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, à la Direction du greffe et à l'adresse [www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions)

**Renseignements :**    Direction du greffe  
                              Division des élections et du soutien aux commissions  
                              275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
                              Montréal, QC, H2Y 1C6  
                              Téléphone : 514 872-3770  
                              Télécopieur : 514 872-5655  
                              [commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)